

la Creuse

N° 52 > janvier / février / mars 2012



P. 16

ACTIONS

Se faire vacciner
gratuitement



P. 18

ACTIONS

Le Conseil Général
aide le livre



P. 20

NATURE

Le vent nouveau
des énergies
renouvelables

■ DOSSIER

Budget 2012 : malgré page 7 la rigueur...

LA FABRIQUE / Scène Conventiionnée de Guéret

De janvier à avril 2012

Théâtre

Celui qui... - Création -
Cie Création Ephémère
Samuel Beckett / Filip Forgeau / Philippe Flahaut
Mardi 10 janvier 2012 / 20h30 / Espace Fayolle

La Chambre d'Anaïs N. Cie du Désordre
Anaïs Nin / Filip Forgeau
Judi 12 janvier 2012 / 20h30
Espace A. Lejeune

Paradise
Centre Dramatique de l'Océan Indien
Lolita Monga
Mardi 17 janvier 2012 / 20h30 / Espace Fayolle

L'étranger
Cie Ampoule Théâtre
Albert Camus / Nicolas Zlatoff
Mardi 31 janvier 2012 / 20h30
Espace A. Lejeune

La Vie est un songe
Théâtre de l'Étreinte
Pedro Calderón / William Mesguich
Judi 19 avril 2012 / 20h30
Espace A. Lejeune

Musiques

Musiques Actuelles

Arthur H
Samedi 11 février / 21h00
Espace A. Lejeune

Concert Gang ! La Fabrique !
Samedi 25 février / 21h00
Chapelle de la Sénatorerie

Daniel Darc
Samedi 24 mars / 21h00 / Espace Fayolle

Concert Gang ! La Fabrique !
Fowatife & Sapritch
Samedi 14 avril / 21h00
Chapelle de la Sénatorerie

Musiques du Monde

Jim Yamouridis - Folk Country
Samedi 17 mars / 21h00
Hall de l'Espace Fayolle

Musique Symphonique

Prague/Moscou « Destins croisés »
Janáček, Tchaïkovski
Samedi 18 février / 20h30
Espace A. Lejeune



Théâtre & Musique

à l'Espace Fayolle

Bienvenue au conseil d'administration
C'est pour Bientôt Théâtre
Peter Handke / Etienne Pommeret
Vendredi 10 février / 20h30

Le Naufragé
Cie Eldorado
Thomas Bernhard / Joël Jouanneau
Judi 15 mars / 20h30

C'est la faute à Rabelais
Cie l'Envers du Décor
Eugène Durif / Jean-Louis Hourdin
Lundi 02 avril / 20h30

Vendredis Sorties à l'Espace Fayolle

PinKpunk CirKus
Théâtre - 7 ans & +
Joël Jouanneau - Cie Eldorado
Vendredi 20 janvier / 20h00

ZigZag
Danse - 2 ans & +
Cie Etant Donné
Vendredi 27 janvier / 18h30

Une lune entre deux maisons
Théâtre - 3 ans & +
Cie La Manivelle
Vendredi 03 février 2012 / 18h30

Ikare
Théâtre d'objets - 18 mois à 3 ans
Cie Anima Théâtre
Vendredi 17 février 2012 / 18h30

Allô T Toi
Danse - 3 ans & +
Hanoumat Cie & Le Pied d'Oscar
Vendredi 24 février 2012 / 18h30

Babel Blabia
Danse & vidéo - 7 ans & +
Cie Wayo
Vendredi 30 mars 2012 / 20h00

Papa est en bas
Théâtre d'objets - 18 mois à 4 ans
Cie La Clinquaille
Vendredi 06 avril 2012 / 18h30

Festival Urban Culture

Du 11 au 14 avril 2012

STAGES DE DANSE HIP-HOP

CINÉMA URBAIN / PERFORMANCE

Projection du film *Felles le Merfilm* de BANHSY (2010) avec performance Gruff en direct

SPECTACLE DANSE HIP HOP
BATTLE

CONCERT ELECTRO-HIP-HOP GANG ! LA FABRIQUE !

Espace Fayolle, Espace André Lejeune, Chapelle de la Sénatorerie & Paroisse du Rivier d'Argent



LA FABRIQUE/Scène conventionnée de Guéret

renseignements au 05 55 52 84 97 / 05 55 52 84 94 / lafabrique@ville-gueret.fr
Espace Fayolle - 05 55 52 96 35 - 6, avenue Fayolle - 23000 Guéret



I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- BUDGET 2012 p. 7-13

I ACTIONS I

- QUAND L'INSERTION SERT
LE PATRIMOINE p. 14-15
LE CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE VACCINATION p. 16-17
LES AIDES DU DÉPARTEMENT
AUX BIBLIOTHÈQUES p. 18-19

I NATURE I

- ENERGIE RENOUVELABLES :
LA CREUSE AVANCE p. 20-21

I SPORTS I

- LE DÉPARTEMENT AU CÔTÉ DES SPORTIFS
DE BON NIVEAU p. 22-23

I RACINES I

- NOUVELLES ÉDITIONS p. 24
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

- L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Plus que jamais solidaires

Nous avons souvent l'occasion de dénoncer la trop faible évolution des dotations de l'Etat ou encore l'insuffisance des compensations financières accordées aux collectivités en échange des transferts de compétences qui leur sont imposés. Répété d'année en année, ce constat pourrait paraître lassant à plus d'un observateur de la vie publique. Il l'est aussi pour les élus que nous sommes, qui s'y résolvent sans plaisir mais doivent faire face. Aux difficultés toujours plus grandes qui pèsent sur les collectivités territoriales est venue s'ajouter, ces dernières années, une crise dont nul responsable ne saurait évidemment minorer l'ampleur. Au moment d'élaborer et de voter le budget primitif 2012 du Conseil Général, pas une décision n'a été prise sans tenir compte à la fois des contraintes pesant sur notre institution et de la précarité qui gagne un nombre chaque jour plus important d'entre vous.



Comment ignorer, par exemple, que la dégradation de l'emploi dans le pays a trouvé une résonance particulière en Creuse où, pour la première fois, le chômage se situe au-dessus des chiffres de la moyenne nationale ? S'attaquer au chômage doit être une priorité gouvernementale. Mais tout faire pour amortir ses effets néfastes relève à la fois des compétences du Département et de la volonté de ses élus. Depuis des années, nous nous sommes efforcés de rapprocher l'action très professionnelle de nos agents,

des Creusoises et des Creusois, à travers nos implantations sur tout le territoire. Cette volonté d'être au plus près de vos besoins s'est encore exprimée dans la rigueur qui a guidé l'élaboration de notre budget 2012.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait des choix clairs et plus que jamais solidaires. Solidarité en direction des personnes, avec un budget de l'action sociale dépassant les 80 millions d'euros, en hausse de 2,6% par rapport à l'an passé. Solidarité en direction des associations et des communes, qui tissent le lien social et l'animation de notre territoire, avec un niveau d'aide maintenu quand d'autres départements ont choisi de tailler dans le vif. Solidarité en direction de la Creuse de demain, avec par exemple des investissements routiers encore en hausse cette année, marquant notre volonté constante d'aménager notre territoire de manière cohérente et dynamique.

Votre Magazine vous détaille le budget 2012 du Conseil Général, et bien d'autres choses encore, dans les pages qui suivent. Vous y lirez entre chaque ligne de chaque article ce mot d'ordre, dicté par notre volonté face aux événements : « Plus que jamais solidaires ».

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse, Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de janvier/février/mars 2012.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse
(coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique
et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

**TOURISME CREUSE
SUR VOTRE MOBILE**

L'agence de développement et réservation touristiques de la Creuse (ADRT23) vient de lancer son site mobile www.tourismecreuse.mobi

Ce nouvel outil de communication permettra à la clientèle touristique et à la population locale de disposer de toute l'information touristique de la Creuse sur un téléphone portable de type smartphone.

Le site mobile de Tourisme Creuse est un véritable guide de voyage du département pour améliorer sa consommation et ses dépenses.

La fonction « Autour de moi » permet au mobinaute (internaute en mobilité) de se géolocaliser et de trouver très facilement un hôtel, une activité, un restaurant, de le localiser et le contacter en un clic ! Sans oublier les sites de visites et bien sûr les fêtes et manifestations du jour et de la semaine...

Ce projet a été développé grâce au soutien financier du Conseil Général de la Creuse et à la société GMT éditions pour la partie technologique. C'est un média supplémentaire pour Tourisme Creuse, qui ne néglige pas pour autant les supports classiques de promotion de la Creuse.

C'est ainsi que l'ADRT23 a été une nouvelle fois primée pour la qualité de ses publications, en se voyant attribuer **le prix du meilleur communiqué de presse** par la Fédération nationale des Destinations touristiques.

La thématique évoquée était « accueillir, accompagner, guider » et la Creuse a choisi de mettre en avant ses ambassadeurs creusois, les Greeters (plus d'informations sur www.tourismecreuse.com).



Les entreprises travaillent « sous cloche » au démontage de la couverture et à la restauration de la charpente.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT**Travail de fourmi**

Le chantier de réfection de la toiture de l'Hôtel du Département est entré dans sa phase active. Travail de fourmi, avec le démontage de la couverture, pièce par pièce.

Le chantier actuellement en cours sur le site de l'ancien Hôtel des Moneyroux est le plus important depuis 1957 et une précédente restauration de la charpente et des couvertures. Placée sous la conduite de l'Architecte des Bâtiments de France, cette opération consiste dans la réfection des toitures, en particulier des charpentes en bois, et des couvertures en tuiles plates, qui sont toutes déposées avant d'être triées, les tuiles gélives et dégradées étant supprimées et remplacées (environ 50%).

Les différentes interventions sont prévues en trois tranches : une première de 15 mois, qui vient de démarrer avec l'installation de l'échafaudage, concerne l'aile Sud (le corps de bâtiment le plus ancien) ; une deuxième tranche de 15 mois permettra de restaurer l'aile Ouest (côté salle des pléniers) ; enfin, une troisième tranche de 12 mois verra la restauration de la toiture de la Chapelle.

L'imposant échafaudage extérieur avec parapluie qui a été mis en place pendant l'automne permet aux entreprises spécialisées de travailler « sous cloche ». Les premières interventions ont été l'occasion de quelques découvertes désagréables, confirmant le mauvais état de certaines parties de la charpente.

Pour rappel, ce programme de restauration atteint un coût financier total estimé à 1,2 millions d'€ TTC, financés par le Conseil Général avec une participation de l'Etat (DRAC) à hauteur de 50% du montant hors taxes. Différents lots composent ce marché exceptionnel : échafaudages 175.757,94€ HT, maçonnerie et taille de pierre 208.399,58€ HT, charpente 374.518,23€ HT, couverture 229.913,22€ HT, menuiserie bois 13.188,73€ HT.



JEUNES ELUS

En visite chez les « sages »

Le fonctionnement et les rouages du Sénat n'ont désormais (presque) plus de secret pour les élus juniors creusois.

CET hiver, la neige n'a pas contrarié le voyage des jeunes conseillers. Le déplacement à Paris prévu début décembre a été une fois de plus l'occasion de découvrir les institutions françaises, tout en permettant aux adolescents issus de tous les collèges du département de faire plus ample connaissance.

Accompagnés des animateurs du Conseil Général des Jeunes et des référents des collèges, les jeunes élus se sont levés de bonne heure pour partir à l'assaut de la capitale. Si pour certains d'entre eux, cela constituait sans doute une première, pour tous flottait dans l'air un parfum de colonie de vacances. La journée, bien chargée, a commencé par une visite au Muséum d'histoire naturelle, par une plongée dans l'histoire de l'évolution des espèces et une prise de conscience de la biodiversité qui nous entoure. Comme un clin d'œil à la commission Environnement, très engagée sur ces questions. Après un déjeuner rapide dans le quartier Latin, les conseillers généraux avaient rendez-vous au Palais du Luxembourg. Cet édifice somptueux, bâti au XVII^e siècle pour Marie de Médicis, abrite la Chambre des Sénateurs et constitue le pendant à l'Assemblée Nationale, où siègent les Députés.

Les adolescents ont eu la chance d'assister, au sein de l'hémicycle, à une séance de travail des sénateurs, pour l'adoption d'une proposition de loi. Accueillis par le sénateur Lozach, qui a pu leur servir de guide dans le dédale palatial, les jeunes élus ont été particulièrement impressionnés par la beauté et la richesse des décors : les salons, la salle des conférences où les parlementaires peuvent consulter la presse, et l'immense bibliothèque aux quelques 70.000 ouvrages.

Objectif réussi pour ce voyage : marquer les esprits et façonner, à la lumière des institutions démocratiques, la conscience citoyenne.

SOCIAL : PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LE TERRAIN

Depuis le 1^{er} février, le Conseil Général a mis en place de nouveaux secteurs d'assistants sociaux sur le territoire départemental. Cette modification, qui vise à améliorer encore le service à l'utilisateur, est une adaptation au contexte économique et social difficile auquel sont confrontés les Creusois et aux conséquences de la mise en place du RSA (en 2010) dans l'organisation du service social départemental.

Concrètement, les lieux d'accueil physique et téléphonique du Conseil Général – les unités territoriales d'action sociale (UTAS) – sont inchangés. En revanche, 7 postes ont été redistribués sur les effectifs de terrain, permettant un redécoupage des secteurs d'intervention : ces secteurs géographiques sont ainsi plus petits et plus nombreux (33 contre 26 auparavant), permettant plus de proximité et de disponibilité des agents du Département au service des usagers.

Pour tous renseignements, il convient toujours de s'adresser à l'UTAS la plus proche de son domicile. Elles sont réparties ainsi :

Aubusson (05 55 67 72 00)

Cantons d'Aubusson, La Courtine, Crocq, Felletin, Gentioux-Pigerolles.

Auzances (05 55 83 70 00)

Cantons d'Auzances, Bellegarde, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles, Evaux-les-Bains.

Bourganeuf (05 55 54 01 30)

Cantons de Bourganeuf, Pontarion, Royère et Saint-Sulpice-les-Champs.

Boussac (05 55 82 07 00)

Cantons de Boussac, Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Jarnages.

Guéret (05 44 30 25 40)

Cantons de Guéret, Ahun et Saint-Vaury.

La Souterraine (05 55 63 93 00)

Cantons de La Souterraine, Bénévent, Dun-le-Palestel et Grand-Bourg.



En prenant la température de la chaussée, avec le thermohygromètre, Denis estime les risques de gelée blanche ou de verglas.

UN AGENT - UN MÉTIER

Denis, contrôleur des travaux

Au sein des Unités Territoriales Techniques, les équipes gèrent le domaine public, surveillent les chantiers lancés par le Département. Et l'hiver venu, elles assurent la viabilité hivernale.

La route a toujours été une passion pour Denis, comme un fil conducteur dans son parcours. « J'ai fait des études de mécanique automobile avant de devenir agent de l'Etat, sur les routes, au sein de la Direction Départementale de l'Équipement ». Il travaille ainsi en centre d'exploitation dans le sud creusois pendant quelques années, puis il passe un concours pour devenir Contrôleur des travaux. Avec le transfert des personnels de l'Etat, il intègre en 2008 les effectifs du Conseil Général de la Creuse.

DEUX MÉTIERS DIFFÉRENTS

A l'Unité Territoriale Technique d'Aubusson-Felletin, Denis ne craint pas la routine car il exerce deux métiers bien différents. Par beau temps, il contrôle les travaux neufs et les ouvrages d'art, son cœur de métier, et pendant la saison hivernale, comme ses collègues, il est réquisitionné pour assurer la viabilité hivernale et endosse son habit de patrouilleur des routes. Ce changement de costume, au gré des saisons, n'est pas pour lui déplaire.

Comme contrôleur, il surveille les entreprises chargées de réaliser les travaux pour le Département. Cette mission exige sens

des responsabilités, technicité et pas mal de calculs. Depuis sa découverte de la programmation sous logiciel Excel, Denis avoue ne plus pouvoir s'en passer.

L'arrivée des premiers frimas ou des premiers flocons change l'ambiance. Pour Denis, la patrouille en solitaire commence à quatre heures le matin, pour pouvoir effectuer des relevés de température de l'air, de la chaussée, ou du degré d'humidité sur plusieurs points du secteur. A l'aide d'instruments de mesure de température et d'humidité (thermohygromètre) ou de profondeur de gel (cryopédromètre), il tente de prédire ce qui, dans quelques heures, attendra les automobilistes : gelée blanche, verglas, brouillard givrant, neige ? Les équipes d'intervention des centres d'exploitation de ce secteur, particulièrement touché par les intempéries hivernales, se tiennent fin prêtes, pour intervenir dès 5h30.

Denis sait garder son sang-froid en toutes circonstances. Aux conducteurs qui parfois rongent leur frein derrière une saleuse, il ne peut que conseiller la prudence... et exhorter à la patience : « On ne peut tout de même pas enlever la neige avant qu'elle ne tombe ! »

Cette neige, les hommes des UTT ont appris à l'affronter, à ne plus la redouter. D'ailleurs, même après quelques jours d'astreinte, souvent éreintants, notre patrouilleur n'apprécie rien tant qu'une petite virée à Super-Besse pour chausser les skis ! ■

BUDGET 2012 **Malgré la rigueur**

Crise économique mondiale et choix politiques nationaux réduisent les marges de manœuvre du Conseil Général.

Pour la première fois, les élus creusois ont voté un budget primitif en baisse par rapport à son devancier.

Pourtant, leur détermination à contribuer aux enjeux stratégiques du territoire ne fléchit pas. Pour maintenir son effort d'investissement, notamment dans le domaine routier, et développer les solidarités en direction des plus faibles, le Département a voté un budget primitif 2012 prévoyant plus de recours à l'emprunt que d'ordinaire.

En attendant quelques compensations qui pourraient limiter l'endettement de la collectivité.

FISCALITÉ LOCALE : EN-DEÇÀ DE L'INFLATION

Ces dernières années, les départements ont vu disparaître un à un les leviers fiscaux qui leur permettaient de se doter des moyens de leur politique : la taxe professionnelle leur échappe depuis le budget primitif 2010, les taxes d'habitation et du foncier non bâti depuis le budget primitif 2011. Si ces recettes sont compensées directement par l'Etat, la marge de manœuvre est désormais réduite à la seule la taxe sur le foncier bâti.

Comme l'an passé, l'Assemblée départementale a choisi de ne pas pénaliser les Creusois propriétaires de biens fonciers bâtis, en votant une évolution du taux de 18,72% à 18,81%. Cela représente une augmentation de 1%, c'est-à-dire très largement en-deçà de l'inflation, laissant espérer une recette de l'ordre de 19M€.



TRANSPORTS : PLUS DE 9,3M€

Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse pour des raisons notamment d'adaptation à la réglementation, même si cette hausse est maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2011, il atteignait 8,96M€. Il sera cette année de 9,33M€ dont 7,2M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à 85%.

Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (500.000€), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (180.000€), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.

A noter que cette année verra l'habillage de la trentaine de bus qui assurent les lignes régulières aux couleurs du réseau départemental dénommé « Trans Creuse ».



Un tournant

Le budget primitif 2012 du Conseil Général et au plus près de la réalité des dépenses à de rigueur des élus creusois et un tournant

Lors de l'évocation du budget primitif 2011, nous avons indiqué « Pour l'instant, ça tient, ça passe ». Au passage du budget primitif 2012, on peut reprendre la formule, en répétant également l'extrême rigueur dont il faut faire preuve pour maintenir le rôle du Conseil Général dans ses compétences obligatoires – le social, l'éducation, la voirie départementale, les transports – tout en restant un partenaire fidèle des collectivités et des associations dans leurs projets et actions.

NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ

Sur fond de crise économique et sous la pression du célèbre « effet de ciseau » entre des recettes (dotations et subventions de l'Etat) qui évoluent trop faiblement et des dépenses obligatoires qui suivent invariablement une courbe haussière, l'initiative départementale est plus que jamais contrainte. On est même à un véritable tournant historique, où les marges de manœuvre d'un exercice sur l'autre sont réduites à peau de chagrin et où seule la volonté politique a permis aux élus creusois de maintenir le cap d'une politique combinant les nécessités sociales et les enjeux stratégiques de développement.

Au moment de voter le budget primitif 2012, il a donc fallu prévoir un recours à l'emprunt « extraordinaire ». Les 21M€ affichés ne résultent toutefois que des contraintes d'écriture budgétaire : quand les comptes de l'exercice 2011 seront bouclés, l'excédent devrait



L'action sociale est plus que jamais une mission prioritaire du Conseil Général, la Creuse n'échappant évidemment ni à la crise économique, ni à la montée du chômage et de la précarité.

historique

**s'élève à 205,4M€. Construit « serré »
venir, ce budget marque à la fois le souci
historique.**

réduire le montant de l'emprunt à 13M€. De même, les recettes provenant de l'Etat ont été évaluées au plus serré, histoire de ne pas avoir de mauvaise surprise ; on peut donc en espérer de bonnes, sans rêver quand même...

En tout cas, alors que de nombreux départements ont choisi de tailler dans le vif et de réduire leurs subventions, notamment en direction des associations, le Conseil Général de la Creuse peut s'enorgueillir de maintenir le niveau de ses interventions en faveur de ces structures qui font la vie et le lien social sur notre territoire. Cela étant, la Creuse n'échappe pas à la crise, à la montée du chômage et aux attentes sociales qui résultent de la souffrance économique. Et cette situation n'est pas sans conséquence sur le budget primitif du Conseil Général, qui doit prendre en compte l'impact des politiques de solidarité en direction des plus fragiles.

Le budget primitif 2012 s'établit ainsi à 204,5M€, dont 41,6M€ consacrés à l'investissement. Pour ces équipements nouveaux, on notera que les investissements routiers augmentent d'1M€ par rapport à 2011, confirmant la volonté constante du Conseil Général de contribuer à un aménagement du territoire dynamique. Pour les dépenses de fonctionnement, les évolutions les plus marquantes concernent : l'action sociale, en progression de 2,6% par rapport à 2011 ; la masse salariale, qui atteint 38,2M€, contre 37,1M€ en 2011 ; l'entretien de la voirie départementale, qui nécessite chaque année un montant de crédits important (6,6M€ en 2012, dont 1,9M€ réservé à la viabilité hivernale). ■

INCENDIE ET SECOURS : 5,7M€ POUR LE SDIS

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

La participation départementale 2011 atteignait 5,6M€. Elle sera de 5,7M€ en 2012 par application d'un coefficient permettant au SDIS de doter ses amortissements. Mais l'heure est à une gestion rigoureuse, après de nombreuses années de forte évolution à la hausse.

ETANG DES LANDES : DÉBUT DES GRANDS CHANTIERS

2012 sera l'année du lancement des grands investissements sur le site de la Réserve de l'Etang des Landes, propriété du Conseil Général. Cette année, il est prévu de réaliser le nouveau parking pour les visiteurs, le cheminement de liaison entre ce parking et l'étang, ainsi que la réhabilitation de la grange, qui abritera les bureaux provisoires pour le personnel pendant la seconde étape, c'est-à-dire la réhabilitation de la garderie pour en faire la Maison de la Réserve (objectif 2013). 700.000€ d'investissements sont prévus en 2012, auxquels il faut ajouter 200.000€ en fonctionnement pour les missions prévues dans le plan de gestion du site.

LABO DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉVISION DE 2,2M€

Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision d'un peu plus de 2,2M€ a été votée par l'assemblée départementale, réclamant une participation du Département à hauteur de 224.406€, en très nette diminution par rapport à 2011. À l'origine de cette baisse, celle des frais de personnel (-21%) résultant de la nouvelle organisation liée à la création de la Direction de l'Assistance Technique et du Laboratoire, les activités liées aux seules analyses étant désormais clairement distinguées des prestations d'assistance technique assurées au bénéfice des collectivités.

ACTION SOCIALE



91.1 M€

**ENSEIGNEMENT,
CULTURE, SPORTS
ET LOISIRS**



19.4 M€

TRANSPORTS

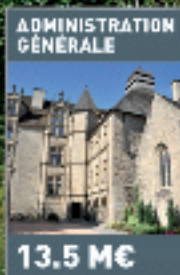


9.3 M€

FINANCES



20.4 M€



Budget primitif 2012
205.4 M€
INVESTISSEMENT 41.6 M€
FONCTIONNEMENT 163.8 M€

Budget primitif 2012
205.4 M€
INVESTISSEMENT 41.6 M€
FONCTIONNEMENT 163.8 M€

ET AUSSI...



L'année 2012 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois. Plus de 3M€ de dépenses d'investissement dans les collèges et cités mixtes (travaux de réparations et restructurations) et 6,9M€ de fonctionnement, cela donne une enveloppe très conséquente en faveur de l'éducation, encore en nette progression par rapport à l'année précédente.

Outre les bourses départementales du second degré (238.000€), les subventions aux associations (103.000€) et sa participation aux activités péri ou extra scolaires (70.000€), le Département assure le fonctionnement des collèges (1,5M€) et leur attribue également une dotation d'équipement (730.000€). S'agissant de la programmation des travaux dans les établissements, les principales opérations 2012 sont les suivantes :

Bourganeuf : 57.900€ pour poursuivre la restructuration du bâtiment ;

Châtelus-Malvaleix : 17.354,86€ pour la création d'un préau ;

Chénérailles : 474.814,49€ pour l'étude et le chantier de réfection de la cuisine ;

Crocq : 98.129,54€ pour le remplacement de menuiseries extérieures (1^{ère} et 2^{ème} tranches) ;

Dun-le-Palestel : 186.000€ pour la réfection des sanitaires filles et garçons et du logement de la principale ;

Felletin : 580.723,74€ pour l'étude et le chantier de réfection de la cuisine et divers travaux ;

Martin Nadaud Guéret : 180.000€ pour la réfection des sanitaires filles et garçons ;

Jules Marouzeau Guéret : 78.186,62€ pour divers travaux, dont la réfection de faux plafonds ;

Saint-Vaury : 576.428,60€ pour le chantier de restructuration du gymnase.

Divers : 350.000€ sont programmés pour la réfection des toitures terrasses des collèges Martin Nadaud Guéret, Crocq, Châtelus-Malvaleix et Bonnat.



L'effort est

Avec 16,7M€, les investissements sur les 2012 augmentent d'1M€ par rapport à 2011,

RIGUEUR, certes. Mais aussi volonté de ne rien céder face aux nécessités d'investir pour demain. La voirie départementale, outil de structuration du territoire, étant une de ses compétences majeures, le Conseil Général maintient donc un fort niveau d'investissement et 2012 se situera encore au-dessus des deux dernières années, qui constituaient pourtant des millésimes de référence en la matière. Avec une enveloppe de 16,7M€, c'est un nouveau record, particulièrement remarquable au égard du contexte financier.

Par ailleurs, l'exercice 2012 affiche une section de fonctionnement à même hauteur qu'en 2011 (4,3M€), pour l'entretien courant de la voirie proprement dit : petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc. Parallèlement, l'enveloppe proposée au titre du service hivernal s'élève à 1,9M€, comme l'an dernier.

Pour en revenir aux 16,7M€ prévus au budget d'investissement routier 2012, on s'intéressera plus particulièrement aux actions suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil



maintenu

routes départementales prévus au budget qui se situait pourtant à un niveau record.

Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. C'est aussi, depuis son transfert au Département, la RD941 (ex-RN141).

Pour 2012 et un montant de près de 5,9M€ de finances départementales, les travaux concerneront essentiellement la RD941 : calibrage et renforcement à Quioudeneix (Néoux) ; créneau de dépassement entre Quioudeneix et Sidoux (communes de Néoux et Saint-Avit-de-Tardes) ; créneau de dépassement entre Pont du Cheix et le carrefour avec la RD38a (Saint-Avit-de-Tardes). Sur l'axe Est Limousin, aménagement de la RD997 entre La Ville du Bois (Saint-Chabrais) et Gouzon et de la RD990 entre Létrieux et Chénéraillles.

Autres programmes : L'année 2012 ne verra pas de grosse opération au titre du PRID (programme routier d'intérêt départemental), les crédits étant affectés à l'ensemble des principales routes départementales réclamant des travaux : soit au titre des grosses réparations (3,2M€), soit pour les traverses de bourg (1,5M€), soit au titre des programmes d'axes (3,5M€), soit pour les grosses réparations aux ouvrages d'art (0,9M€), soit enfin pour les aménagements de sécurité (0,5M€). ■

ET AUSSI...

L'action sociale constitue un domaine prioritaire de l'action départementale, ce qu'attestent les chiffres : en dehors des frais de personnel qui y sont attachés, elle représente plus de 80M€ au budget primitif 2012 (+2,6% par rapport à 2011). Sur cette enveloppe de l'action sociale, les principaux secteurs concernés sont les suivants :

Famille et Enfance : 10,07M€. Ce secteur concerne notamment les prestations d'aide sociale à l'enfance, qui comprennent l'aide à domicile par l'intervention d'une travailleuse familiale, le financement d'un service d'action éducative en milieu ouvert, des actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté, l'entretien et l'hébergement des mères isolées avec leurs enfants, le financement du dispositif d'accueil des enfants confiés (maisons d'enfants, centre départemental de l'enfance et de la famille, etc.). Ce secteur concerne également les rémunérations des assistants familiaux, qui constituent le poste le plus important.

Personnes handicapées : 19,24M€. Il s'agit de la prise en compte des prestations accordées en vue du maintien à domicile telles que les aides ménagères, les repas (à domicile ou en foyer) et les aides relatives au placement familial ou en établissement.

Personnes âgées : 3,99M€. Il s'agit des actions afférentes à l'hébergement des personnes âgées dans les établissements et les familles d'accueil et aux services de maintien à domicile (repas, aides ménagères).

Personnes dépendantes : 25,27M€. Il s'agit notamment de couvrir les dépenses liées à l'APA (à domicile ou en établissement), ainsi que celles liées à la coordination départementale (CLIC, CODERPA) et au déploiement des packs domotiques. Les seules dépenses liées à l'APA sont estimées à 24,8M€ dont 15,3M€ au seul titre de l'APA à domicile. La dépense relative au déploiement des packs domotiques sera de 444.924€ en 2012.

Revenu de Solidarité Active : 13,92M€. Le montant des allocations RSA s'élève à 12,9M€. Hormis les crédits relatifs à l'allocation, les autres dépenses diminuent légèrement.





Avant et après : la cabane du cantonnier de Saint-Alpinien était dévorée par la végétation : l'intervention des stagiaires du FJT – Horizon Jeunes a permis de la restaurer dans les règles de l'art, préservant ainsi un élément rare du patrimoine rural.

INSERTION

Du beau et de l'utile

Le chantier d'insertion Horizon Jeunes du FJT d'Aubusson a restauré une cabane de cantonnier datant du XIX^e siècle. Quand préserver un vestige du passé permet de reprendre foi en son avenir...

Les actions d'insertion par l'activité économique constituent le cœur du Plan départemental d'Insertion (PDI). En effet, le PDI 2011-2013 du Conseil Général prévoit 5 axes de travail et une vingtaine d'actions, mais toutes tournent directement ou indirectement autour d'une préoccupation : créer les conditions d'un retour à une activité professionnelle pour les allocataires du RSA. Dans cette ambition, les partenariats avec les structures d'insertion par l'activité économique sont indispensables. Le Département s'appuie donc sur leurs projets afin de mettre en situation de travail, au sein d'équipes encadrées, les bénéficiaires du RSA engagés dans ces actions. Bénéficiant de contrats aidés, c'est-à-dire de vrais contrats de travail s'ajoutant à leur allocation, les stagiaires peuvent ainsi démarrer un parcours individuel d'insertion professionnelle prenant en compte toutes les problématiques qui peuvent être les leurs (santé, mobilité, formation, logement, etc.), tout en acquérant des savoir-faire leur ouvrant des perspectives de retour à l'emploi.

VRAIS CONTRATS DE TRAVAIL

Le PDI engage ainsi une dizaine de structures d'aide à l'insertion économique (voir encadré) représentant une offre de 124 postes aux personnes en difficultés d'insertion sur l'ensemble du département. Parmi ces structures, il y a le Foyer des Jeunes Travailleurs – Horizon Jeunes, qui œuvre sur le secteur d'Aubusson dans le cadre d'activités liées à la préservation du patrimoine.

Horizon Jeunes avait déjà réalisé des interventions spectaculaires ces dernières années, avec successivement les murs en pierres sèches du bourg de Saint-Georges-Nigremont, puis les jardins en terrasses

d'Aubusson. L'été dernier, une équipe de 6 stagiaires a réalisé la restauration d'une cabane de cantonnier du XIX^e siècle à Saint-Alpinien. Ce témoignage rare (voir encadré) de l'activité humaine sur les routes il y a plus d'un siècle a bénéficié d'un traitement de grande qualité, que chacun peut aujourd'hui observer en bordure de la RD988 ; il est aujourd'hui propriété du Département. ■

**INFO+ : FJT – HORIZON JEUNES – 14C, RUE DES FUSILLÉS – 23200 AUBUSSON
TÉL. 05 55 66 13 59 – DIRECTEUR : PATRICK PLUVIAUD**

Les structures d'aide à l'insertion économique engagées dans le PDI sont les suivantes : Patrimoine Rural et Insertion (tout département) : petit patrimoine et environnement, culture de la pomme et du chanvre.
ADPBC (secteur Bonnat-Châtelus) : bâtiment et entretien des chemins.
FJT – Horizon Jeunes (secteur Aubusson) : préservation du patrimoine.
Ferme de Saintary (secteurs Guéret et Boussac) : maraîchage.
Vassivière Club Tout Terrain (secteur Royère) : réparation de deux roues et location de scooters.
CBE – Sostra'palettes (secteur La Souterraine) : restauration et transformation de palettes.
CBE – Petit patrimoine Environnement (secteur Pays Ouest Creuse) : environnement et bâtiment.
CAC – Chif'onet (tout département) : entretien des espaces collectifs publics.
CAC – Banque de meubles (secteur Guéret) : restauration et revente de meubles.
Jardin du couvent (secteur La Souterraine) : maraîchage.



LE PDI EN BREF

L'adoption d'un plan départemental d'insertion (PDI) est une obligation réglementaire définie par les articles L263-1 et suivants du Code de l'Action sociale et des familles. Le PDI est l'outil qui établit le cadre de l'intervention départementale dans le domaine de l'insertion, en cohérence avec le Pacte Territorial d'Insertion (PTI), document partenarial ayant vocation à identifier et coordonner l'action des différents intervenants sur le territoire départemental.

Le PTI s'organise autour de 5 axes de travail, qui représentent une trentaine d'actions : accompagner les bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité ; lever les freins en vue d'un retour d'activité ; former pour s'adapter ; mieux travailler ensemble et œuvrer à l'harmonisation des dispositifs d'intervention existants ; évaluer les actions d'insertion.

Depuis 2005, le PDI bénéficie de fonds européens (FSE). Depuis 2008, le Conseil Général gère une enveloppe globale, en tant qu'organisme intermédiaire, qui permet de financer à 50% les dépenses éligibles au FSE engagées par le Département.

Il développe son PDI en s'appuyant sur un réseau d'associations d'insertion réparties sur l'ensemble du territoire départemental.

Jusqu'à l'année dernière, le PDI était réexaminé annuellement. Dans un souci de souplesse et afin de permettre une meilleure visibilité aux porteurs de projets, le Conseil Général a adopté le principe d'un PDI sur 3 ans (actuellement 2011-2013), avec des actions et des acteurs financés sur cette durée dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Les associations sont toutefois tenues de rendre compte annuellement de leur activité.

Le budget départemental prévoit une enveloppe annuelle de 1,26 M€ (dont près de 300.000€ de fonds européens) pour financer le PDI.

UN TÉMOIGNAGE RARE



Situé dans la commune de Saint-Alpinien et sur l'emprise de la RD988, cet édicule aurait été construit en 1875, par Gabriel Lavergne, maçon ; il témoigne d'une activité importante concernant l'entretien des routes, à la fin du XIX^e siècle.

Le cantonnier est un personnage traditionnel de nos campagnes. Ces abris étaient destinés à entreposer de façon temporaire ses outils (brouette, pioche, pelle, fourche à cailloux, cordeau, etc.) et à se protéger des intempéries. Implantés de loin en loin, ils lui permettaient de faire suivre ses outils au gré de ses déplacements. Edifiées en pierre sèche, brique ou pierre maçonnée, les cabanes de cantonnier sont souvent équipées d'un âtre relié à un conduit extérieur, qui procure chaleur et confort.

L'arrivée du goudron a modifié le travail du cantonnier et rendu inutiles ces constructions. Rares sont les témoins de cette activité dans la Creuse. Selon les informations disponibles à la Conservation départementale du Patrimoine, il ne subsisterait, outre celle de Saint-Alpinien, qu'une autre cabane de cantonnier, sur la commune de Peyrabout en bordure de la RD3 : elle présente un appareillage de pierre entièrement végétalisé.

La restauration de la cabane de cantonnier de Saint-Alpinien a porté sur le nettoyage intérieur et extérieur de l'abri : fourniture de fenêtres, porte et linteaux en chêne, restauration de la cheminée intérieure, reprise complète de la maçonnerie et des jointoiments intérieurs et extérieurs à la chaux et tuf, réfection de l'entourage et des supports en briques, reprise du toit en béton, fourniture et pose d'un dallage pierres avec jointoiment tuf/chaux du sol intérieur.



L'injection réalisée permet d'être protégé pendant plusieurs années. C'est simple et gratuit.

PMI ET ACTIONS DE SANTÉ

Piqûres de rappel

Le centre de vaccination départemental permet un accès facile et gratuit aux trois vaccins obligatoires en France.

Les campagnes de sensibilisation organisées par les pouvoirs publics ou par l'assurance maladie rappellent régulièrement cette évidence : la vaccination reste un moyen simple et efficace de se protéger contre bon nombre de maladies infectieuses, parfois très graves. Si le suivi et la couverture vaccinale pour les enfants sont plutôt bons, la population adulte, par méconnaissance ou par négligence, est moins vigilante sur ces questions.

Avec les lois dites de décentralisation, les Départements sont devenus des acteurs majeurs de la santé publique, en se consacrant à des missions de prévention. Une des principales concerne la protection maternelle et infantile. A l'occasion des consultations PMI, les équipes de professionnels du Conseil Général assurent un suivi médical des futures mamans et des jeunes enfants, et plus largement conseillent et soutiennent les parents. A cette promotion de la santé de la mère et du jeune enfant, les élus du Département de la Creuse, à l'instar d'autres départements, ont fait le choix en 2007, suite à la loi de recentralisation des missions de santé publique, de poursuivre les actions de prévention en direction de la population, dans deux domaines, la vaccination et la lutte contre la tuberculose.

AUX CÔTÉS DES MÉDECINS TRAITANTS

Financé par l'Etat, le centre de vaccination départemental répond à cette volonté : permettre à tous de se faire vacciner gratuitement contre la diphtérie, la poliomyélite et le tétanos, trois vaccins obligatoires en France.

Avec la médecine de proximité, ce service départemental contribue à améliorer la couverture vaccinale. Il s'adresse plus spécifiquement aux personnes fragiles, au parcours de santé précaire, peu enclines à se soigner ou à prendre le chemin du cabinet médical. La démarche est particulièrement simple et ne nécessite, de la part du patient, aucune avance. Depuis décembre dernier, le centre départemental de vaccination accueille les patients à Guéret (deux jeudis après-midis par mois) ou dans les Unités Territoriales d'Actions Sociales (UTAS).

Dans la salle d'attente, un homme attend son tour, un peu nerveusement. Quelques minutes à peine se seront écoulées avant qu'il ne sorte, un peu rassuré et surtout protégé pour dix ans par une seule injection. Rapide et indolore ! ■

Et aussi...

OÙ S'ADRESSER ?

Le Centre départemental de vaccination a pour objectif d'assurer une couverture optimale de la population âgée de plus de 6 ans pour les vaccins obligatoires. Il est situé à Guéret, où des permanences sont organisées deux jeudis après-midi par mois, entre 13h30 et 16h30.

Centre départemental de vaccination

14 rue Sylvain Grateyrolles

23000 GUÉRET

Tél. 05 44 30 26 44

Des rendez-vous peuvent également être pris au plus près des patients, dans **les UTAS du Conseil Général**, à Auzances, Aubusson, Boussac, Bourganeuf, La Souterraine et Guéret.

Les consultations de Protection Maternelle et Infantile (PMI), dans toutes les UTAS du département, sont l'occasion de contrôler et mettre à jour les vaccinations des enfants de moins de six ans.

Service de PMI

12 rue Sylvain Grateyrolles

23000 GUÉRET

Tél. 05 44 30 26 30 - pmi@cg23.fr

Pour la vaccination contre la tuberculose (BCG) :

Centre Médical MGEN

4 Les Bains

23000 SAINTE-FEYRE

Tél. 05 55 51 43 70

Pour la vaccination contre la fièvre jaune :

Centre de vaccinations – Direction Environnement Santé

31 avenue Baudin – 87100 LIMOGES

Tél. 05 55 45 49 00

**SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Lors d'une vaccination, on injecte dans l'organisme un microbe inoffensif, tué ou atténué. Le système immunitaire le reconnaît et produit des anticorps pour le combattre. Confronté à nouveau à ce microbe, le corps réagira plus vite et plus efficacement. Le vaccin immunise contre la maladie et ses éventuelles complications.

A l'échelle de la population, grâce à la vaccination, de nombreuses maladies ont pu être enrayerées. Si l'injection d'un vaccin est donc un acte individuel important en matière de prévention, il s'agit également d'un geste citoyen qui permet de protéger les autres, en particulier les plus vulnérables comme les nourrissons ou les personnes immunodéprimées.

Trois vaccins restent obligatoires pour l'ensemble de la population, afin de se prémunir contre trois maladies graves : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite. D'autres vaccins peuvent être recommandés par les autorités sanitaires, en fonction d'un risque particulier ou selon la recrudescence de certaines épidémies. C'est le cas en ce moment de la rougeole, dont les cas augmentent chez les enfants comme chez les adultes, et dont les complications peuvent être très graves.

En Creuse, chez les jeunes enfants, la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (DTP), mais aussi contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole (ROR) et l'haemophilus influenzae est très bonne (entre 96 et 98%) et supérieure à la moyenne française. La vigilance est de mise chez les adultes, qui ne sont souvent pas à jour dans leur calendrier vaccinal.



Le mobilier de la médiathèque intercommunale de Chambon-sur-Voueize a été acquis avec l'aide du Conseil Général (ici le coin enfants).

LECTURE PUBLIQUE

La BDC tête de réseau

Le Conseil Général encourage, à travers l'action de la Bibliothèque Départementale de la Creuse, la création et l'aménagement de bibliothèques sur l'ensemble du territoire, constituant un réseau d'accès à la culture.

S l'ouverture, en décembre dernier, de la Médiathèque intercommunale de Chambon-sur-Voueize a été une grande satisfaction pour les élus locaux porteurs du projet comme pour les habitants du territoire, ils n'étaient pas les seuls à se réjouir de la création de cet équipement structurant pour le territoire. L'équipe de la Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC), qui a participé activement au projet, ne boudait pas non plus son plaisir devant ce monument dédié aux plaisirs de la lecture, ce repaire douillet qui donne envie de s'installer pour bouquiner.

Service du Conseil Général, la BDC œuvre depuis sa création en 1979 pour le développement de la lecture publique et des bibliothèques dans le département. Depuis 2004, le nombre de bibliothèques locales a considérablement augmenté, rapprochant ainsi toujours les livres des habitants. La BDC s'appuie donc sur ces 130 relais et leur propose documents, conseils, formations et actions culturelles pour conforter leur action et leur présence. Selon les communes, ce maillage du territoire creusois se compose de réalités bien contrastées : depuis le dépôt de livres ou le point lecture, ouverts quelques heures dans la semaine, jusqu'à de plus vastes espaces avec un accueil du public plus important et du personnel salarié qualifié.

Aujourd'hui, six structures - Auzances, Chambon-sur-Voueize, Felletin, Genouillac, La Souterraine et Guéret - correspondent, en termes de surface (100 m² au minimum), de crédits d'acquisition de documents (2€ par habitant), d'horaires d'ouverture (12 heures

minimum), et de personnel, aux normes de l'Etat. Sans atteindre ces normes qualitatives, une vingtaine d'autres bibliothèques consacrent au moins 25 m² aux rayonnages, mais toutes, mêmes les plus modestes, sont souvent les premières portes ouvertes sur le monde des livres.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Constatant les efforts réalisés par les collectivités locales pour ouvrir des locaux agréables et conviviaux, se fondant sur leurs initiatives, la BDC leur apporte un soutien technique et financier non négligeable. Depuis 2011, le système des aides départementales a même été revu et étendu (voir encadré).

A Chambon-sur-Voueize, le Conseil Général a ainsi accompagné la communauté de communes sur l'ensemble du projet, prodiguant ses conseils en matière de programmation et de consultation des entreprises, mais contribuant aussi au financement des travaux et soutenant la constitution des collections.

Une aide nécessaire pour que continuent à éclore au plus près des habitants ces lieux de culture, de rencontres et d'apprentissages... ■

INFO+ : A CHAMBON, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE A PRÊTÉ 3.000 DOCUMENTS, A PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DES TRAVAUX (74.300€), À L'ACHAT DU MOBILIER (21.300€), À L'INFORMATISATION DU SITE (5.930€) ET SOUTIEN LA CRÉATION D'UN POSTE STATUTAIRE PENDANT TROIS ANS (3.430€ EN 2011).



**DES INVESTISSEMENTS
CONSTANTS**

La Bibliothèque Départementale de la Creuse a permis la structuration d'un solide réseau de bibliothèques de proximité qui assurent, dans des locaux spécifiquement aménagés, un service de lecture à plus de 55% de la population creusoise.

Au-delà des nombreuses possibilités d'interventions de la BDC, les efforts financiers consentis par le Département portent majoritairement sur le mobilier (rayonnages et présentoirs) et la constitution des collections : livres bien sûr, mais aussi documents sonores et audiovisuels, revues, journaux et magazines.

Depuis 2001, près de 70 bibliothèques ont bénéficié d'une aide départementale pour leur mobilier. En 2010 et 2011, le Département a mis à disposition pour 68.600€ de meubles et versé 25.500€ de subventions afin d'équiper une vingtaine de bibliothèques.

Pour remplir ces étagères, 30% des bibliothèques du département possèdent leur propre fonds grâce au budget que les communes et collectivités ont pu y consacrer.

Cela n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif ambitieux visé par la BDC, de trois documents par Creusois.

La BDC continue à acquérir des documents pour les mettre à disposition des structures. En y consacrant ces dernières années, 145.622€ en 2009, 160.056€ en 2010 et 172.607€ en 2011, le Conseil Général de la Creuse rend cet horizon prochainement accessible.

DES AIDES AUX COLLECTIVITÉS

En décembre 2011, pour mettre en œuvre le nouveau plan départemental en faveur de la lecture publique (2011-2016), le règlement départemental des aides pouvant être attribuées aux collectivités a été modifié afin de s'adapter aux nouveaux usages, notamment numériques, ou de renforcer la notion d'accessibilité.

Le Département peut verser une subvention pour acquérir du **mobilier** (25% du montant des dépenses HT) ou consentir un prêt lorsque la bibliothèque n'est pas aux normes de l'Etat.

Le Conseil Général met à disposition du réseau ses documents. Toutefois, pour soutenir l'**acquisition d'un fonds**, une aide (d'un montant maximum de 500€, représentant 50% des dépenses) peut être sollicitée, lorsque le budget d'acquisition atteint 1€ par habitant, si les ressources documentaires sont informatisées et mutualisables.

En matière de **professionnalisation des personnels** des bibliothèques, deux types d'aides existent : le Département prend en charge une partie des frais pédagogiques de la formation d'auxiliaire de bibliothèque pour les personnels bénévoles ; il participe aussi au financement d'un poste statutaire qualifié pendant trois ans, qu'il s'agisse de la gestion de la bibliothèque ou de l'animation du réseau, dans la limite de 30.000€ par poste et par an.

Le Département souhaite renforcer l'**accessibilité** des personnes handicapées et des parents de jeunes enfants par une aide à l'aménagement. Il contribue également à l'**informatisation** des documents et de leur gestion.

INFO+ : BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE - RUE DES LILAS - 23000 GUÉRET - 05 44 30 26 26



Des éoliennes monumentales sur le plateau de Chambonchard ou dans le pays de Boussac au parc photovoltaïque de Bonnat, la Creuse est entrée dans l'ère des énergies renouvelables.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le vent en poupe

L'année 2012 voit la concrétisation en terre creusoise des premières réalisations d'envergure en matière d'énergies renouvelables.

ENFIN ! Il tardait aux élus départementaux comme aux élus locaux, très attachés à ce que leur territoire soit un lieu d'innovation et d'expérimentation, de voir aboutir les premiers projets éoliens et photovoltaïques. Il aura fallu de longs mois, voire quelques années, pour que sortent de terre ces drôles de constructions, ces architectures futuristes qui devraient prendre une importance grandissante dans notre quotidien.

Le Conseil Général de la Creuse a joué un rôle de facilitateur, par un soutien technique et logistique sans faille, et a ainsi contribué, modestement, à la venue de ces investisseurs exigeants qui ont vu dans notre département des potentiels : éolien, naturellement, mais aussi solaire, n'en déplaise aux mauvais esprits.

La centrale photovoltaïque de Bonnat est impressionnante, tant par son emprise au sol que par l'investissement qu'elle a requis et la puissance qu'elle prévoit d'engendrer. Projet développé dès 2008 par Connexia Energy, la centrale est construite et exploitée par Solarig, un groupe interna-

tional qui aura investi sur le site la somme de 15 millions d'euros. A peine le permis obtenu, en septembre 2011, les travaux ont pu commencer pour s'achever en fin d'année dernière. Sur la parcelle communale de 13 hectares, le champ de 21.600 modules (soit plus de 3 hectares de panneaux) produira 5,82 Mégawatts par an, ce qui équivaut à la consommation électrique de 2.700 habitants.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

Pour ne pas nuire à l'environnement et à la biodiversité, les panneaux sont simplement enfoncés dans le sol, à quatre-vingt centimètres, pour une repousse de la végétation et une remise en état plus rapide du site à l'issue des vingt années d'exploitation. Cette configuration permettra également à un éleveur d'assurer l'entretien du site en faisant paître des moutons.

Le vent du progrès souffle également sur les Combrailles avec la construction et

l'exploitation par NGE Energie de deux parcs éoliens, à Chambonchard (6 éoliennes) et sur les communes de Bussière-Saint-Georges et Saint-Marien (9 éoliennes), dans le Pays de Boussac, pour des investissements respectifs de 18 et 28 millions d'euros. Ces grands oiseaux métalliques produiront au total 70 Gigawatts par an, soit la moitié de la consommation électrique standard du département. Si le retour sur investissement est prévu au bout de sept à dix ans, il ne faudra en revanche que six mois pour que la dette énergétique contractée lors de la construction soit remboursée.

Le vent et le soleil sont des énergies « propres » et inépuisables. Le Grenelle de l'Environnement en 2007 préconise le recours aux énergies renouvelables face à la raréfaction des énergies fossiles dont nous faisons grande consommation. Avec ces équipements, la Creuse rejoint ainsi les départements producteurs d'énergies renouvelables et apporte sa petite contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. ■

Et aussi...

VITE, ÇA CHAUFFE !

La campagne de communication menée par l'ADEME le rappelle : les activités humaines génèrent des gaz à effet de serre qui ont un impact sur le changement climatique. Suite au Grenelle de l'Environnement, l'objectif est de réduire de 25% la consommation d'énergie fossile de la France d'ici 2020, en agissant à la fois sur la réduction de notre consommation énergétique et en développant les énergies renouvelables (la géothermie, les énergies de biomasse, hydroélectrique, solaire et éolienne) plus propres et inépuisables. Ces énergies nouvelles représentent également un défi industriel pour notre pays, un potentiel économique et un gisement d'emplois non négligeables.

Conviés à une visite de terrain de ces premières installations creusoises, lors de la Semaine des énergies renouvelables en décembre 2011, élus locaux et conseillers généraux ont pu se rendre compte de l'état d'avancement des travaux, en présence des industriels en charge des projets, de quelques médias locaux et des membres du Syndicat des Energies Renouvelables.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE DE L'ADEME WWW.ADEME.FR OU SUR LE SITE DU SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES WWW.ENR.FR



Elus et industriels sur le site de la centrale photovoltaïque de Bonnat.



UN CHANTIER SPECTACULAIRE

Les éoliennes transforment l'énergie du vent en énergie électrique. Pour cela, elles sont composées d'un mât, au sommet duquel sont perchés un rotor et des pales, entraînées par l'énergie du vent. Dans la nacelle, des composants mécaniques et électroniques permettent cette transformation. L'énergie obtenue est revendue à ERDF ou RTE.

De type VESTAS V100 - des machines adaptées aux zones de vent assez modéré du Centre de la France - les éoliennes installées à Chambonchard et dans le Pays de Boussac culminent à 140 mètres du sol. Elles sont installées sur une assiette de béton de 400 tonnes, qui supportera leur poids pendant 40 ans : la nacelle fait quasiment la taille d'un autobus et pèse 160 tonnes !

Les manœuvres sont donc particulièrement délicates et spectaculaires et les engins de levage très puissants pour assembler puis hisser les divers éléments de l'éolienne : d'abord les éléments du mât, puis la nacelle, et enfin le rotor et les trois pales.



Montage et levage d'une éolienne.



Ophélie de Favitsky, championne d'équitation handisport, est félicitée par les élus adultes et les élus du Conseil Général des Jeunes.

SPORTIFS BON NIVEAU

Les trophées du sport creusois

Le Conseil Général soutient les sportifs creusois évoluant aux portes du haut niveau et leur rend hommage tous les ans lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel du Département.

En décembre, la soirée en hommage aux sportifs du département est un rituel incontournable. Elle est l'occasion de revenir sur les performances sportives creusoises de l'année écoulée, en présence du Président Lozach, d'André Mavigner, vice-président en charge de l'Education et des Sports, mais aussi de l'ensemble des représentants du monde sportif, associations ou services de l'Etat.

UN SOUTIEN FINANCIER INDIVIDUEL

Le palmarès de ces athlètes dits de « bon niveau » est éloquent. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour parvenir au plus haut niveau. Ils sont jeunes, ils évoluent en championnat de France, en Pôle Espoirs ou Pôle France ou encore fréquentent une section sportive. Surtout, ces sportifs que le Conseil Général soutient financièrement, incarnent des promesses de performances.

Créé en 1995, le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau est un dispositif qui permet de leur accorder une somme comprise entre 150€ et 1.000€ par an. Le Conseil Général de la Creuse accompagne ainsi chaque année une quarantaine de sportifs dans des disciplines aussi variées que l'équitation, le handisport, le cyclisme, le tennis, le rugby ou l'athlétisme. Cette aide du Département est destinée notamment à prendre en charge les divers frais auxquels un athlète doit faire face, pour ses déplacements, son hébergement lors des compétitions, l'achat de tenues ou d'équipements spécifiques, souvent onéreux lorsque l'on atteint un certain niveau de pratique. Et le coup de pouce est apprécié ! (voir encadré) Pour y prétendre, sauf exception, il faut avoir moins de vingt-cinq ans et défendre les couleurs de son département, en étant domicilié ou licencié en Creuse. Il suffit de présenter un dossier, appuyé par son club et son comité départemental, qui sera

ensuite soumis à l'avis de la Commission Départementale des Sports, constituée de conseillers généraux, de représentants de l'Etat, du monde associatif (Comité Départemental Olympique et sportif) et de membres de l'Association des Maires de France.

Ce soutien du Conseil Général est destiné avant tout à encourager des sportifs qui, parce qu'ils ne sont pas inscrits sur les listes de haut niveau du Ministère des Sports, ne sont pas aidés par la Région ou par l'Etat. Voire à compléter leurs subventions pour les sportifs de haut niveau. Partenaire incontournable du sport creusois, le Département reconnaît l'engagement et la volonté des athlètes creusois, tout en faisant le pari de performances futures. ■

INFO+ : DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS, 289 SPORTIFS ISSUS DE 24 FÉDÉRATIONS ONT ÉTÉ SOUTENUS POUR UN MONTANT TOTAL SUPÉRIEUR À 266.000€. RENSEIGNEMENTS : SERVICE DES SPORTS 05 44 30 24 18

Et aussi...



Damien, 18 ans Athlétisme

C'est la première année que je touche le fonds d'aide aux sportifs de bon niveau du Conseil Général... Quand on sait qu'une perche coûte environ 500€, et qu'il m'en faut plusieurs, vous comprenez pourquoi je suis content d'être aidé par le Conseil Général !



Manon, 12 ans Tennis

Je reçois une aide du Département depuis trois ans maintenant. C'est bien utile pour les frais de déplacements, parce que mes parents font les trajets entre Châtelus-Malvaleix, où j'habite, et Guéret où je m'entraîne 10 heures par semaine.



Raphaël, 16 ans Cyclisme

C'est mon club, Creuse Oxygène, qui m'a parlé du dossier d'aide aux sportifs de bon niveau, et qui m'a donné les documents. Cela m'a permis d'acheter du matériel, des équipements pour le vélo, et d'aider mes parents. C'est important que le Conseil Général soit derrière nous.



Emma, 18 ans Equitation

Nous sommes cinq sportives en équitation. C'est un sport souvent peu à l'honneur alors que nous sommes quand même tous les ans en championnat de France. Cette somme, c'est un coup de pouce pour acheter tous les équipements de protection du cheval et du cavalier.



Bruno, 40 ans Tir sportif

Je pratique le tir sportif depuis 10 ans et je fais partie du Club France. Je ne touche que la subvention du Conseil Général. Le reste, nous le finançons : 7.000 km de trajets, sans compter les entraînements, mais aussi du matériel de pointe. Une carabine équipée coûte 4.000 à 5.000€. Ma passion coûte cher !



Alexandre, 15 ans Natation

C'est la première année que je perçois quelque chose, grâce à Charles et Didier, notre entraîneur et notre président au Cercle des Nageurs Guérétois. Cela nous a bien aidés, notamment pour payer les hébergements lors des compétitions.



Clément, 20 ans Rugby

J'ai été obligé de partir pour jouer à un niveau supérieur, à Aurillac, où j'espère intégrer rapidement l'équipe première. Cette aide du Conseil Général est bien appréciable, puisque je suis encore étudiant. Je suis aussi content d'être soutenu par mon département parce que dans mon cœur, je suis toujours Creusois.

45 SPORTIFS SOUTENUS EN 2011 POUR 22.900€

Athlétisme : Robin Bureau (EA Aubusson), Thomas Gaillard et Damien Tixier (SAM)

Sports automobiles : Jean-Sébastien Vigion (ASALAC)

Basket : Bryan Couegnas (CSP Limoges)

Boxe : Fathi Madfoua (association guérétoise des sports de contact)

Cyclisme : Anthony Barrière, Louise Blot, Raphaël Gay, Arnaud Hacquard, Maxime Lhopiteau, Paul Mathou, Corentin Menant, Audrey Menut, David Menut (Creuse Oxygène)

Equitation : Emma Drago, Fanny Mondon, Emmanuelle Jouanny, Alizé Moretti, Louise Vuilleumard (Equi Passion Felletin)

Football : Marion Faure (Yzeure – ex Entente Sud Est Creuse), Mathilde Faury (USC Bourgneuf), Charlotte Giraud (US Parsac – ex ROC Foot 23), Alassane N'Diaye (Chamois Niortais FC)

Handball : Etienne Feugère (Limoges Hand 87), Auxane Gomes (ASPTT Limoges)

Handisport : Ophélie De Favitsky (Amicale Handisport), Bruno Leyrit (Amicale Handisport + tir Auzances)

Judo : Aude Le Luyet (Judo en Marche)

Motocyclisme : Maël Chastagnac (Amicale Motocycliste Creusoise), Quentin Gagnerault (ATC St-Christophe), Jérémy Lebrun (EC Aubusson), Fabien Lussiana (MSC 93), Matthieu Lussiana (MSC 93), Yann Lussiana (MSC 93), Olivier Parrain (Team Enduro X-Tream), Elie Vecchi (Team Enduro X-Tream)*

Natation : Victor Carrat (Vichy – ex CN Guéret), Alexandre Robert (CN Guéret)

Rugby : Clément Picout (Stade Aurillacois)

Tennis : Coline Chauvet (Levallois – ex TC Guéret), Manon Sauvage (TC Guéret)

Tennis de table : Kevin Fermigier (TT Oradour-sur-Vayres), Romane Scafone (TT Oradour-sur-Vayres)

Triathlon : Alexia Paterne (SAM Triathlon)



Les livrets sur le patrimoine des villages des cantons de Bourgneuf et Evaux-les-Bains sont sortis en toute fin d'année 2011. Ils vont être suivis par trois nouvelles publications.



PATRIMOINE DE NOS VILLAGES

Trois nouveaux livrets

La Conservation départementale du Patrimoine va prochainement proposer trois nouveaux livrets de sa collection « Patrimoine de nos villages », consacrés aux cantons de Bénévent-l'Abbaye, Royère-de-Vassivière et Chambon-sur-Voueize.

Le Conseil Général de la Creuse, à travers l'action de la Conservation départementale du Patrimoine, poursuit avec assiduité sa politique d'édition qui permet, à travers différents ouvrages, de valoriser le patrimoine creusois. Ainsi a-t-il lancé, en 2010, une nouvelle collection intitulée « Patrimoine de nos villages ».

Cette collection porte un regard identitaire sur le patrimoine rural du département. Destinée au grand public tout en conservant une grande rigueur scientifique dans son approche et sa rédaction, elle présente une sélection d'éléments patrimoniaux portant avec eux une dimension économique et spirituelle très forte depuis des décennies.

Pourquoi faire une collection autour du patrimoine de village ? Parce qu'il est chargé d'une importante signification sociale, économique et culturelle. Dans la Creuse, comme dans le reste du Limousin, le groupement par village constitue, en effet, la forme élémentaire et fondamentale de l'association rurale. Aussi le patrimoine des villages traduit-il l'histoire d'un territoire, mais aussi des femmes et des hommes qui l'ont conçu, bâti et utilisé.

DU PAYSAGE À LA VIE QUOTIDIENNE

Cette collection est constituée de livrets (*) consacrés aux cantons et à leurs petits édifices ou édicules que la force de l'habitude ne nous fait plus forcément remarquer tant ils sont intégrés au paysage. Chaque livret regroupe une présentation paysagère, des chapitres retraçant les architectures de l'eau (puits, lavoirs, fontaines), le patrimoine lié à la vie rurale traditionnelle (fours à pain, porcheries, abris de berger), le patrimoine religieux (croix, oratoires, chapelles rurales), certaines architectures industrielles (mine de charbon, mine d'or), mais aussi des éléments insolites et remarquables.

Paraissant à la fréquence de quatre à cinq livrets par an, pour couvrir au final la totalité du territoire départemental, la collection « Patrimoine de nos villages » a, depuis deux ans et dans l'ordre d'apparition chez les libraires, proposé les ouvrages consacrés aux cantons de Bellegarde-en-Marche, Gentioux-Pigerolles, Boussac, Crocq, Felletin, Chénéraillles, Evaux-les-Bains et Bourgneuf. D'ici début mars paraîtront à leur tour les livrets consacrés aux cantons de Bénévent-l'Abbaye, Royère-de-Vassivière et Chambon-sur-Voueize. ■

INFO + : CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE – AVENUE VICTOR HUGO – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 44 30 23 68

(*) Chaque livret coûte la somme modique de 3€ ; il est tiré à 1.000 exemplaires, avec une distribution dans tous les points presse, librairies et offices de tourisme de la Creuse.



CROZANT, FORTERESSE D'EXCEPTION

Culture et Patrimoine, bénéficiant du soutien de l'Etat et du Conseil Général de la Creuse, vient de publier « Crozant, forteresse d'exception », consacré à l'histoire de ce château et des influences qui y régnèrent. Une visite dans le temps qui resitue la célèbre ruine dans son passé parfois prestigieux. L'auteur, Christian Rémy, est docteur en histoire médiévale. Chercheur associé au Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale et chargé de cours à l'Université de Poitiers, il consacre ses travaux à la société médiévale entre Loire et Dordogne, plus particulièrement au monde du château. Il a déjà publié de nombreuses études sur le Limousin, notamment Crozant.

Crozant, forteresse d'exception, par Christian Rémy – Editions Culture et Patrimoine – Collection Approches – 96 pages – 24€

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Basville



PATRIMOINE DE PAYS

L'anguillère
de l'Étang de Landes (Lussat)

OBJETS DU PATRIMOINE

Ornement vert
(Eglise de Glénic)

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Basville



L'église de Basville, dont la façade et le clocher sont inscrits monument historique le 15 juin 1926, est actuellement placée sous le vocable sainte Anne, qui a remplacé celui de saint Allyre (Hilidius, évêque de Clermont), encore en usage au XVI^e siècle.

Cette église du XIV^e siècle, restaurée en 2006-2007, comprend une

nef terminée par une abside à trois pans et des chapelles modernes. La nef, de trois travées, est voûtée en berceau brisé aigu ; les arcs-doubleaux retombent sur des colonnes engagées à chapiteaux ornés de feuilles lancéolées aux angles. Le chœur a une voûte d'ogives moderne. La façade sud a quelques modillons de corniche sculptés. Le portail ouest est en tracé brisé, à boudins, colonnettes et chapiteaux formant frise. Sur la façade ouest, clocher-mur à pignon triangulaire et deux arcades. A l'intérieur, le chœur est orné d'une mosaïque offerte par M. et H. Chapal en 1918.

Notice extraite de Louis Lacrocq – Les églises de France – Creuse – Editions Létouzey et Ané, Paris 1934, p. 15

OBJETS DU PATRIMOINE

Ornement vert (Eglise de Glénic)



Cet ornement vert est composé de cinq pièces : une chasuble, une étole, un manipule, un voile de calice, réalisés dans une soie verte façonnée, galonnée d'argent et doublée de toile. La soie est animée de motifs floraux formant des guirlandes. Ces étoffes datent du XVIII^e siècle. Les tissus antérieurs au XIX^e siècle sont plutôt rares, d'autant plus lorsqu'ils constituent des ensembles. Cet ornement vert a été inscrit au titre des Monuments historiques le 21 mai

2010. Par endroits, salissure, usure et décoloration sont visibles, nécessitant une intervention en conservation-restauration par un spécialiste des textiles. Pour mémoire, les tissus anciens ne doivent pas être lavés comme les tissus modernes : l'eau et les produits du commerce sont à proscrire, ainsi qu'un nettoyage dans un pressing. Afin de les préserver dans des conditions favorables, il est conseillé de les réinstaller à plat et à l'abri de la lumière, dans le chasublier, si celui-ci est conservé et présente un environnement sain (pas d'infestations de xylophages, pas de rongeurs, etc.).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : APRÈS LES AVOCATS, LES NOTAIRES



Changement de décor dans le hall d'exposition des Archives départementales : après l'exposition dédiée aux 200 ans d'histoire des barreaux du Limousin qui vient de se terminer, il s'agit cette fois de découvrir la fonction notariale à travers les 500 dernières années. Les Archives départementales présenteront un document exceptionnel ; il s'agit du plus ancien minutier connu pour le département de la Creuse, commencé en 1482 par M^e Delage, notaire à Saint-Sulpice-le-Dunois. En mains privées depuis au moins le XVI^e siècle, ce document vient de rentrer en possession du Conseil Général en application du Code du Patrimoine.

Notaires dans la Creuse, 500 ans d'histoire(s) est exposée du 27 février au 20 avril 2012. Archives Départementales de la Creuse (hall d'exposition) – Avenue F. Roosevelt, à Guéret. Entrée libre. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

PATRIMOINE DE PAYS

L'anguillère de l'Étang de Landes (Lussat)



L'Étang de Landes, propriété du Département depuis 1995, a été classé en Réserve Naturelle Nationale en 2004. Le Conseil Général de la Creuse en assure la préservation et la gestion dans l'intérêt collectif.

Située en contrebas de la chaussée de l'Étang de Landes,

l'anguillère est une structure permettant de capturer les anguilles au moment où elles quittent le plan d'eau pour partir en migration (la dévalaison). Située dans le prolongement du déversoir et accessible par un escalier, elle présente une structure de bois et de béton.

Lorsque le niveau de l'étang monte, l'eau est canalisée par des murets de pierres et traverse l'édicule. Elle est ensuite filtrée par un système de lattes de bois plus ou moins resserrées retenant les anguilles qui sont ensuite emprisonnées dans un bassin. Cette anguillère a été restaurée par le Conseil Général en 2002.



MUSIQUE



JEUDI 16 FÉVRIER 2012

La Souterraine

Tchaïkovski Janàcek - Prague / Moscou

Concert symphonique de l'Orchestre de Limoges et du Limousin. Tchaïkovski et Janáček

Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06



SAMEDI 18 FÉVRIER 2012
Guéret

Destins Croisés - Prague / Moscou

Concert symphonique de l'Orchestre de Limoges et du Limousin. Tchaïkovski et Janáček

Espace André Lejeune - La Fabrique - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JUSQU'AU 25 MARS 2012

Plateau de Millevaches et Pays Sud Creusois

Bistrots d'Hiver

• **Dimanche 19 février 2012** - La Courtine - A la source - Chanson française, musique du monde - Le Petit Breuil - 05 55 66 76 67

• **Dimanche 4 mars 2012** - Felletin - Yoanna - Chanson française - L'Auberge Felletinoise - 05 55 66 40 13

• **Dimanche 11 mars 2012** - Royère-de-Vassivière - Opa Tsupa - L'Atelier - 05 55 64 52 22

• **Dimanche 18 mars 2012** - Faux-la-Montagne - Bourbon Street - Blues - La Feuillade - 05 55 67 92 13

• **Dimanche 25 mars 2012** - Felletin - Place Klezmer - Chanson Europe centrale - Le Galetou - 05 55 67 13 72

• **Dimanche 25 mars 2012** - Bétête - Gallina La Lupa - Jazz manouche - La Patte d'Oie - 05 55 80 01 76

INFO : 05 55 67 88 58 OU WWW.PAYS-SAGE.NET

SAMEDI 25 FÉVRIER 2012

Guéret

Concert Gang ! La Fabrique !

Chapelle de la Sénatorerie - Gang et La Fabrique - 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 16 MARS 2012

La Souterraine

Thomas Dutronc

Découverte de son nouvel album « Silence, on tourne, on tourne en rond »

Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

SAMEDI 17 MARS 2012

St-Yrieix-les-Bois

La Menina Sin Nombre

Musique des Balkans - Soirée apéritive et gourmande

Restaurant La Tarte au suc - 19h30

INFO : 05 55 61 99 90 OU WWW.CIATE.NET



SAMEDI 17 MARS 2012
Guéret

Jim Yamouridis

Dans le cadre de « DO RE MI FAYOLLE LA FABRIQUE » - Concert Folk Country

Espace Fayolle - La Fabrique - 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



SAMEDI 24 MARS 2012
Guéret

Daniel Darc en concert

Un répertoire intimiste composé de nouvelles chansons et de mélodies plus anciennes

Espace Fayolle - La Fabrique - 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 27 MARS 2012

Aubusson

Métamorphoses

Concert symphonique de l'Orchestre régional de Limoges et du Limousin, sur une commande faite à Ibrahim Maalouf, trompettiste

Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LECTURE / CONTE



LUNDI 13 FÉVRIER 2012

Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

Lecture par Philippe Dorin, 18h30 - Auditorium de la Bibliothèque Multimédia - Mise en espace par Filip Forgeau, 21h00

Espace Fayolle - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



LUNDI 19 MARS 2012

Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

Lecture, 18h30 - Mise en espace, 21h00

Espace Fayolle - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

DU MARDI 10 AU SAMEDI 14 AVRIL 2012

La Roche-Bouchard, Faux-la-Montagne, Bourgneuf, Bellegarde-en-Marche, La Roussille

Ce que la nuit doit au jour

Lecture-théâtre en appartement - D'après Proust - Lecture et mise en espace par Rodolphe Dana - Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson

- La Roche-Bouchard, mardi 10 - 20h30
- Faux-la-Montagne, mercredi 11 - 20h30
- Bourgneuf, jeudi 12 - 20h30
- Bellegarde-en-Marche, vendredi 13 - 20h30
- La Roussille, samedi 14 - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



LUNDI 16 AVRIL 2012

Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

Par Joël Jouanneau - Lecture, 18h30 - Projection de films, 21h00

Cinéma le Sénéchal - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

ARTS DU CIRQUE

MARDI 3 ET MERCREDI 4 AVRIL 2012

La Souterraine

C'est la lune qui me l'a dit

Cirque - Jeune Public - Compagnie Créature

Centre culturel Yves Furet - 14h30

INFO : 05 55 63 10 06

VENDREDI 13 AVRIL 2012

Moutier d'Ahun

Duo 2 / on passe à table (2 numéros)

Jonglerie vocale et dansée / théâtre burlesque - Compagnie Collectif Microfocus et Kitschnette

Jardin de la Mairie ou Salle communale - 19h30 et 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

THÉÂTRE



MARDI 14 FÉVRIER 2012

Aubusson

8760 heures, combien de temps dure un souvenir ?

Alexis Armengol

Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 24 FÉVRIER 2012

La Souterraine

Motobécane

De Bernard Crombey

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06



VENDREDI 6 MARS 2012

Aubusson

Temps

Théâtre de Wajdi Mouawad – Au carré de l'hypoténuse

Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 15 MARS 2012

Guéret

Le naufragé

De Thomas Bernhard – Adaptation et mise en scène de Joël Jouanneau – Compagnie Eldorado

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



LUNDI 19, MARDI 20 ET MERCREDI 21 MARS 2012

Aubusson / Bourgneuf / St-Marc-à-Loubaud

Le nez dans la serrure

A partir de 12 ans – Théâtre gestuel de Julien Bonnet – Compagnie du Dagor

- Lundi 19, La Pépinière, 20h30
- Mardi 20, Bourgneuf, 20h30
- Mercredi 21, St-Marc-à-Loubaud, 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 30 MARS 2012

La Souterraine

Les Bodin's - Retour au pays

Compagnie Les Bodin's

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

SAMEDI 31 MARS 2012

St-Georges-la-Pouge

C'est la faute à Rabelais

D'Eugène Durif – Mise en scène de Jean-Louis Hourdin – Compagnie l'Envers du Décor

Salle polyvalente – 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET



LUNDI 2 AVRIL 2012

Guéret

C'est la faute à Rabelais

D'Eugène Durif – Mise

en scène de Jean-Louis Hourdin – Compagnie l'Envers du Décor

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 6 AVRIL 2012

Aubusson

Au carré de l'hypoténuse

De Wajdi Mouawad

Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DANSE



VENDREDI 17 FÉVRIER 2012

Guéret

Ikare

Dans le cadre des « Vendredis sorties ».

A partir de 18 mois. Danse sur le thème de la chute. Tomber, mais toujours retomber sur ses pattes et voler de ses propres ailes ! Compagnie Anima Théâtre

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 24 FÉVRIER 2012

Guéret

Allo T toi

Dans le cadre des « Vendredis sorties ». A partir de 3 ans. Hanoumat Compagnie & le Pied d'Oscar

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 13 MARS 2012

Aubusson

Les S'Tazunis

Danse hip-hop – Compagnie Alexandra N'Possee – Belalit / Jausen

Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



JEUDI 22 MARS 2012

La Souterraine

El Din

Travail chorégraphique avec 12 danseurs des rues, venus d'Algérie – Compagnie Hervé Koubi

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

VENDREDI 30 MARS 2012

Guéret

Babel Blabla

Vendredis sorties. A partir de 7 ans. Chorégraphie et interprétation de Mani A. Mungai – Compagnie Wayo

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MERCREDI 11, JEUDI 12 ET SAMEDI 14 AVRIL 2012

Guéret

Festival Urban Culture

Stage de danse hip-hop, mercredi 11 avril, espace Fayolle – Cinéma urbain, mercredi 11 avril, parking souterrain du Bras d'Argent, 21h00 – Spectacle de danse hip-hop, jeudi 12 avril, espace André Lejeune, 20h30 – Battle, samedi 14 avril, espace André Lejeune, 15h00 – Concerts hip-hop Gang ! La Fabrique, samedi 14 avril, Chapelle de la Sénatorerie, 21h00 – La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 17 AVRIL 2012

La Souterraine

Miroir

Compagnie Makam -
Théâtre Maximvs
Centre culturel Yves Furet
- 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

DIVERS

SAMEDI 11 FÉVRIER 2012

Sainte-Feyre

Dernier bistrot avant la Creuse

Spectacle chansonnier d'Yves Désautard, de
Christophe Dupuis et de Jean-François Julien,
proposé par Sainte-Feyre Animation.

Espace Raymond Poulidor - 21h00

INFO : 06 86 49 75 80

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 FÉVRIER 2012

Guéret

De l'écriture au plateau

Stage écriture et théâtre - Soizic Gourvil & Filip
Forgeau - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR /
05 55 52 84 94



MERCREDI 22 FÉVRIER, SAMEDI 17 MARS,
SAMEDI 14 AVRIL 2012

Guéret

Visites commentées des collections du Musées : arts de la table, sculpture au XIX^e et XX^e siècle

Musée d'art et d'archéologie - 15h00

INFO : 05 55 52 37 98 OU VILLE-GUERET.FR

JUSQU'AU 26 FÉVRIER 2012

Île de Vassivière

Il vaut mieux éviter tout contact avec les formes de vie extra-terrestres

Exposition anthologique des œuvres de
Shimabuku dont les vidéos, performances
et installations évoquent le quotidien...

Centre International d'Art et du Paysage
Du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00,
le samedi et le dimanche de 11h00 à 13h00
et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 69 27 20

WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM

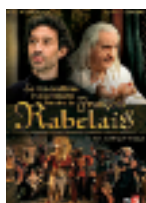
SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MARS 2012

Guéret

De l'écriture au plateau

Stage écriture et théâtre - Filip Forgeau & Hervé
Herpe - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR /
05 55 52 84 94



DIMANCHE 1ER AVRIL 2012

Guéret

La très excellente et divertissante vie de François Rabelais

Film de Baslé, buffet offert

Cinéma le Sénéchal - La Fabrique - 18h00 et 21h00

INFO : WWW.CINEMA-SENECHAL.COM
OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MERCREDI 11 AVRIL 2012

Guéret

Stage danse hip-hop

Danseurs de la Compagnie
Zarhbat - La Fabrique

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR /
05 55 52 84 94



MERCREDI 11 AVRIL 2012

Guéret

Faites le mur

Film de Banksy
Cinéma le Sénéchal -
La Fabrique - 21h00

INFO : WWW.CINEMA-SENECHAL.COM
OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUDI 12 AVRIL 2012

Guéret

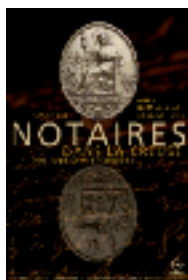
Une heure, une œuvre

Présentation d'une œuvre du musée et anima-
tion musicale

Musée d'art et d'archéologie - 20h30

INFO : 05 55 52 37 98 OU VILLE-GUERET.FR

EXPOSITION



DU 27 FÉVRIER
AU 20 AVRIL 2012

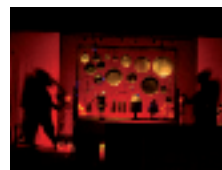
Guéret

Notaires dans la Creuse, 500 ans d'histoire(s)

Archives départementales
de la Creuse - Du lundi
au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à
16h00

INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CG23.FR

JEUNE PUBLIC



MARDI 14 FÉVRIER 2012

La Souterraine

Toc-Toque

Théâtre d'objets à
partir de 3 ans -

Compagnie du Petit Monde
Centre culturel Yves Furet - 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06

SAMEDI 18 FÉVRIER 2012

Sardent

Le Petit Peuple de Pierre

Théâtre de sculpture. A partir de 4 ans -
Compagnie Nomades

Salle polyvalente - 19h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET



JEUDI 23 ET VENDREDI 24 FÉVRIER 2012

Aubusson

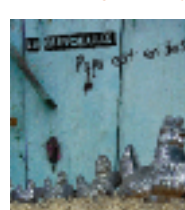
A la folie

Théâtre d'Hala Ghosn et Jalie Barcilon -
Compagnie Makizart/ La Poursuite

Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson
- Jeudi 23, 14h30 - vendredi 24, 10h00

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

VENDREDI 6 AVRIL 2012



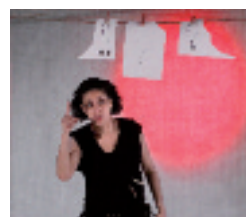
Guéret

Papa est en bas

Vendredis sorties. Théâtre
d'objets à partir de 18 mois
- Compagnie La Clinquaille

Espace Fayolle -
La Fabrique - 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 12 ET VENDREDI
13 AVRIL 2012

Aubusson

Nomade si j'veux

Théâtre d'objets à
partir de 5 ans -

Compagnie Bouffou Théâtre
Théâtre Jean Lurçat - Scène nationale d'Aubusson
- Jeudi 12, 14h30 - Vendredi 13, 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM
OU CCAJL.COM

Et aussi...

CLARISSE ET SA GUERRE

Danièle Demachy-Dantin
Editions Persée ; 264 pages ; 20€

Clarisse s'installe comme antiquaire dans le Paris de 1940. Alors qu'elle vient d'être mère, elle se retrouve veuve de son mari mort au front. Dès lors, la solidarité du quartier autour d'elle



se trouve renforcée par l'installation d'une fleuriste et d'un cafetier creusois. Et puis, il y a Vladimir, écrivain public et musicien, avec qui elle fera une escapade en Creuse... Où ils décideront finalement de s'installer.

Histoires de gens et histoire d'amour, rythmées par les événements de la Guerre et nourries de confessions intimes, avec pour seul vainqueur, au bout du bout : la Vie.

SE SOUVENIR DE LA CREUSE

Michel Garçon
Geste éditions ; 488 pages ; 39€



Avis à tous les cartophiles doublés d'amoureux de la Creuse, ce livre est une somme. Plus de 500 cartes postales anciennes en couleurs ou en noir et blanc pour revisiter le département d'il y a 100 ans, toutes ses villes mais aussi les petits villages qui le peuplent et la vie qui les animait.

Ce voyage nous est proposé par Michel Garçon. D'origine bourbonnaise, l'auteur fut pharmacien à Vallière et s'il a dû professionnellement quitter le département, il y vient le plus souvent possible dans sa demeure de La Nouaille, cultiver son goût d'ici et sa passion pour les cartes postales anciennes.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

BANDE DESSINÉE

Les Simpson : camping en délire



Après le petit écran, la famille la plus déjantée d'Amérique débarque en bande dessinée ! Retrouvez Homer, Marge, Bart, Lisa, Maggie et tous les habitants de Springfield dans

de nouvelles aventures totalement inédites à la télévision. Vous pourrez apprécier dans ce premier des seize volumes deux histoires : Le Juge Marge et Crise de croissance... A lire avec un bon donut !

Les Simpson – Camping en délire / Matt Groening – Jungle, 2008 – 9,95 €

BANDE DESSINÉE

Sang Royal : Noces sacrilèges



Blessé, trahi et laissé pour mort par son cousin Alfred, le roi Alvar est recueilli par Batia qui le sauve d'une mort certaine et profite de son amnésie pour le séduire. Dix

années s'écoulent et Alvar recouvre brusquement la mémoire : il abandonne Batia et la fille qu'il croit être la sienne pour assouvir sa vengeance contre Alfred qui a usurpé son identité et son trône... le créateur de la caste des Métabarons nous livre un drame sanglant aux accents shakespeariens.

Sang Royal – Noces Sacrillèges / Alexandro Jodorowsky & Dongzi Liu – Glénat 2011 – 55 pages – 13,50 €

DOCUMENT

AC/DC : l'ultime biographie illustrée



« AC/DC est synonyme de rock. Du rock dur joué à fond. Quand on les écoute, impossible de rester en place. Vous avez des fourmis dans les

jambes, vous tapez du pied. C'est du bon rock bien solide. Depuis toujours. ». Cette citation de Jimmy Page, guitariste de Led Zeppelin, inaugure cet ouvrage abondamment illustré qui retrace les 35 années de carrière du plus grand groupe de rock d'Australie... et pour certains, du monde !

AC/DC High-voltage Rock'n'Roll : l'ultime biographie illustrée / Phil Stuffle – EPA 2011 – 223 pages – 30 €

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Un département bien géré dans un pays en faillite



L'année 2011 aura été marquée par l'accélération de la crise financière qui a touché de plein fouet l'ensemble des pays de la zone euro. La logique du court terme et le « triomphe de la cupidité », ont conduit les Etats à une situation de gravité extrême qui oblige certains d'entre eux (Grèce, Italie, Espagne..) à des politiques d'austérité terribles pour les peuples.

François Fillon avait déclaré la France en situation de faillite il y a quelques années. Le Chef de l'Etat, de sommet européen en sommet européen, affirme sensiblement la même chose et impose force plans de rigueur aux Français. Mais il est pour le moins paradoxal de voir que la gestion de ceux qui n'avaient pas hésité à tirer à boulets rouges sur les collectivités locales et leur gestion – justifiant, ainsi, une réforme territoriale très impopulaire – est aujourd'hui pointée du doigt, avec la perte du fameux « triple A ». Nous y voyons une sanction pour cinq années de mauvaise gestion.

Rappelons modestement, dans ce contexte difficile et contraint, le « certificat de bonne gestion » délivré par la Cour Régionale des Comptes en direction de la majorité du Conseil général de la Creuse.

C'est la preuve que l'on peut être solidaire, rigoureux, en investissant et en créant les conditions du « bien vivre ensemble ».

Les élus de la majorité départementale ont montré, à travers cet exemple vécu, qu'une autre politique est possible dès lors qu'elle associe volontarisme, vertu et justice sociale. C'est la preuve d'un bon usage de l'argent public et le gage de notre loyauté envers nos concitoyens. C'est aussi un constat à méditer à l'aube de la séquence électorale qui s'ouvre à nous, si importante pour l'avenir du pays : la gauche montre quotidiennement sa capacité à gérer sagement et à être solidaire de ceux que la crise financière affecte le plus. Nous continuerons à œuvrer en ce sens, à vos côtés.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

La préférence creusoise ?



Parmi les atouts économiques de la Creuse, son artisanat. Grâce au dynamisme et au savoir-faire de ces chefs d'entreprises et au maillage territorial de ces entreprises, la Creuse bénéficie d'une création de richesses, d'activités et d'emplois directs et indirects.

Cependant, aujourd'hui, ce secteur cumule les difficultés : les répercussions de la crise, les lacunes d'infrastructures du département (voirie, téléphonie mobile, haut débit...) mais également, et cela est plus méconnu du grand public, l'application aveugle du code des marchés publics par les collectivités entraînant le rejet des propositions de marché de nos entreprises locales.

Ainsi, récemment, deux exemples au Conseil Général de la Creuse :

- celui du marché des colis de Noël du personnel du Département d'un montant de 11663 euros refusé aux producteurs Creusois au profit d'entreprises du Lot pour

une différence de 0.57 cts d'euros. Pourtant, un décret du 9 décembre 2011 modifiait les dispositions du code des marchés publics et permettait plus de liberté en précisant « ...le marché sera passé sans publicité ni mise en concurrence préalables si son montant estimé est inférieur à 15000 euros... »

- celui du marché de la toiture du Conseil Général d'un montant de 1,9 M d'euros attribué à des entreprises du Rhône (69), de la Vienne (86), de la Charente (16)... tout cela cofinancé à 50% par l'Etat !

Alors que l'on ressuscite à raison le Made in France, on enterre à tort le Made in Creuse !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

LA CREUSE

Avec vous au quotidien

2€
TARIF
UNIQUE

**Quel que soit le trajet sur les 21 lignes régulières
du réseau départemental**

PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS
SERVICE DES TRANSPORTS
14 avenue Pierre Leroux - BP 17 - 23001 Guéret Cedex
Tél. 05 44 30 27 23 - www.creuse.fr

